

Thématique : Financement des infrastructures

Brève description et principaux objectifs :

Le financement des infrastructures est encouragé et/ou directement concerné par une série d'initiatives, y compris le « plan d'investissement Juncker », le mécanisme pour l'interconnexion en Europe (voir le MÉMO spécifique), la politique de cohésion, les contraintes juridiques imposées aux banques et aux sociétés d'assurances lorsqu'elles investissent dans des biens d'infrastructure (c.-à-d. les normes Bâle et Solvabilité), etc.

En 2014, le Président Juncker a lancé un ambitieux plan d'investissement visant à stimuler la croissance et la création d'emplois de l'UE au lendemain de la crise financière et économique. En juin 2018, la Commission européenne a proposé d'établir le programme InvestEU, qui assure la continuité du Plan Juncker. Il a pour objectif de devenir l'unique instrument des politiques européennes pour la période 2021 à 2027 visant à exploiter et à mobiliser des centaines de milliards d'euros auprès du secteur privé par le biais d'un solide système européen de garantie des investissements. Parmi ses priorités, le programme va soutenir l'infrastructure durable.

Pourquoi la FIEC s'occupe-t-elle de cette thématique :

Historiquement, la FIEC s'est fortement mobilisée à propos de tous les sujets qui touchent le financement des infrastructures de transport. Ceci revêt une grande importance pour la croissance et la compétitivité européennes, ainsi que pour les entreprises de construction en termes d'opportunités commerciales.

La FIEC a toujours plaidé en faveur de budgets et de stratégies solides au niveau européen qui bénéficient à tous les pays européens et à tous les modes de transport.

Actions et dates clés :

Mai 2018 – Propositions de la Commission européenne à propos des différents fonds au titre de la politique de cohésion

Juin 2018 – Proposition de la Commission européenne à propos du programme InvestEU

Mars 2019 – Réunions de la FIEC avec la Fédération Bancaire Française (FBF), la Caisse des dépôts et consignations française et Insurance Europe en vue d'aborder des questions liées au financement des infrastructures

07/02/2019 – **Recommandations de vote de la FIEC sur la politique de cohésion**

20/03/2019 – Accord politique sur le programme InvestEU en trilogue

FIEC is the European Construction Industry Federation, representing via its 29 National Member Federations in 26 countries (23 EU & EFTA and Turkey) construction enterprises of all sizes, i.e. small and medium-sized enterprises as well as 'global players', carrying out all forms of building and civil engineering activities.
Recognised 'Sectoral Social Partner' (employers)

Press Contact: Christine Le Forastier
Tel. +32-2-514 55 35 / e-mail: c.leforastier@fiec.eu



FIEC voting recommendations

07.02.2019

Draft regulation laying down common provisions of the various funds under the Cohesion Policy (COM(2018)375)

Dear Honourable Member of the European Parliament,

In view of the upcoming plenary vote on 13th February regarding the regulation laying down common provisions of the various funds under the Cohesion Policy, the European Construction Industry Federation (FIEC) calls upon the Members of the European Parliament to consider the following voting recommendations.